

Les entreprises du département se mettent progressivement au vert

La Provence
le 13.01.20

S'insérer dans une démarche sociale et environnementale devient une priorité des sociétés pour les années à venir

La responsabilité sociale et environnementale (RSE), un concept dans lequel les entreprises intègrent les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans leurs activités. Quand on interroge les entreprises deux problèmes reviennent régulièrement: le recrutement et... l'environnement. Dernière problématique devenue désormais fondamentale au point que pour le 7^e rendez-vous de l'économie, la CCI et ses partenaires (Banque de France, Union des entreprises, la Direction départementale des finances publiques, l'IUT Aix-Marseille) ont inclus une conférence sur le RSE. Ce qui débutait par une situation de la conjoncture économique (voir ci contre).

"Pourquoi avons-nous choisi cet axe d'intervention du RSE?", questionnait Luc Ronfard, président de la commission de développement durable de la

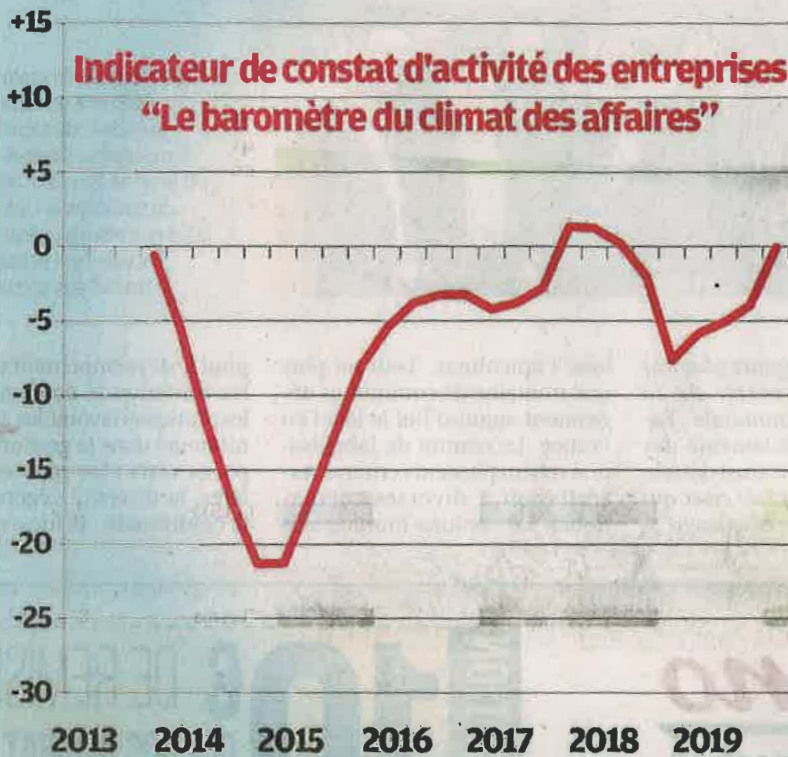
"On peut envisager que les dirigeants indemnisent les salariés prenant les transports en commun"

LES ÉTUDIANTES DE L'IUT

CCI. "Parce que nous sommes convaincus qu'il s'agit d'une démarche vertueuse à plus d'un titre. Il est aujourd'hui largement admis et reconnu que la mise en œuvre d'une RSE proactive par une entreprise est dans la majorité des cas source d'avantages concurrentiels." Bien maîtrisée elle génère une baisse des coûts, un sentiment de fierté des salariés qui renforce leur motivation, une capacité d'innovation et une relation constructive.

Sur ce sujet, des étudiantes de l'IUT ont révélé les résultats de leur étude réalisée auprès des entreprises des Alpes-de-Haute-Provence. Compensation de carbone, mutualisation des espaces en réorganisant sur une même zone plusieurs services, les circuits courts (utiliser du made in France ou du local) dématérialiser les documents ou encore reprendre la chaleur de fours

Un rebond de l'activité en fin d'année



L'année économique 2019

Un rebond au 1^{er} trimestre

- Progression générale de l'activité
- L'industrie et le BTP connaissent les meilleurs développements

Une confirmation au 2^e trimestre

- Poursuite de la progression de l'activité malgré un léger tassement
- Les entreprises de + de 10 salariés tirent leur épingle du jeu

Un trou d'air au 3^e trimestre

- Point d'inflexion notable pour tous les secteurs d'activité
- Seul le secteur du BTP conserve une bonne dynamique

Une reprise soutenue au 4^e trimestre

- Forte reprise dans l'industrie et les entreprises de + de 10 salariés
- Les hôtels, cafés, restaurants restent en difficulté

figuraient parmi les actions susceptibles d'être mises en place par une entreprise dans le cadre d'une démarche RSE en ce qui concerne l'environnement.

"On peut envisager que les dirigeants indemnisent les salariés prenant les transports en commun", précisait les étudiantes. Pour le social, le télétravail,

l'adaptation des horaires de travail ou la prise en compte de l'avis des salariés étaient cités.

Il s'avère que le département dispose d'atouts en la matière: des filières tournées vers la nature, comme les cosmétiques ou l'agriculture bio qui représente 26% des surfaces. "On produit aussi un quart du photovoltaïque de la

région", soulignait Philippe Kiehl, directeur départemental de la Banque de France. Par contre il est impacté par beaucoup de chômage longue durée, une mobilité fortement dépendante des voitures, un parc immobilier à forte consommation énergétique.

Les intervenants étaient unanimes pour assurer qu'une entreprise sans RSE allait être fortement pénalisée à l'avenir. "Il sera incontournable", appuyait Michel Palacio représentant la Fédération bancaire. Par exemple des entreprises comme EDF ou Engie vont inclure des critères RSE dans leurs appels d'offres. Or dans le département si de grandes entreprises comme Proman ou l'Occitane sont impliquées dans le RSE, il n'arrive qu'à la 9^e préoccupation des chefs d'entreprises de TPE. "Mais le RSE progresse", précisait Philippe Kiehl.

Maxime LANCASTRE

La marque "RSE PONSABLE"

Le réseau des CCI a développé un programme d'accompagnement des entreprises vers la RSE. Celui-ci prévoit entre autres un diagnostic en ligne, un rendez-vous avec le dirigeant et le conseiller CCI et l'élaboration d'un plan d'actions. Mais dans sa volonté de mettre en valeur la communauté d'entrepreneurs engagés dans une démarche responsable et durable, la CCI crée une marque "RSE PONSABLE".

Pour l'obtenir il faut engager son entreprise dans une démarche RSE, contacter la CCI pour le dossier de demande et l'instruire. Le droit d'usage de la marque est de deux ans. Cette marque compte trois niveaux d'engagements selon le nombre de critères respectés par l'entreprise.

LES CHIFFRES

+ 2 %

de chiffres d'affaires en 2019.

+2,5 %

de progression des emplois permanents en 2019.

LA CONJONCTURE

La conférence débutait par un état des lieux de la conjoncture économique grâce à une enquête de la CCI auprès de son panel de 700 entreprises départementales. Il apparaît pour le département que le volume d'affaires a progressé en 2019 de + 2% mais c'est un tassement par rapport à 2018 (+3%) et surtout 2017 (+7%).

Par contre les emplois permanents progressent un peu plus (+2,5%) ils n'étaient que de +2% en 2018 et 2017. À noter que les entreprises annoncent de belles perspectives d'embauche en 2020, motivées par la volonté d'accroître leur activité.

En ce qui concerne les territoires, il s'avère que celui de Provence Alpes agglomération voit son chiffre d'affaires et ses emplois progresser de + 3,5%, là où Duranc Lubéron Verdon agglomération affiche + 3% de chiffres d'affaires et +1% pour les emplois. De son côté, la Banque de France annonçait des crédits aux TPE (très petites entreprises) en hausse de 5% et un recul des défaillances (défaut de paiement) de 15% pour les entreprises.